

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

SEANCE DU 18 février 2014

Le Conseil d'administration du CCAS de Bourg-Argental s'est réuni, en son lieu habituel de séance, le 18 février 2014, à 19h30 sous la Présidence de M. Stéphane HEYRAUD, Président.

Etaient présents : MM Stéphane HEYRAUD (Président), Marie-Pascale JANY (Vice-Présidente), Marcelle ARNAUD, Bernard CHARRAT, Jean Noël CHARRAT, Solange DIARD, Rachel DRI, Michel DUCLOS, René NICOD, Charles RAMEAU, Guy ROMEAS, Evelyne VANBAELINGHEM.

Etaient représentés : Valérie GIROD par Marie-Pascale JANY et Christine HEYRAUD par Solange DIARD

Etait excusée : Andrée BINOIS.

Etaient absents : Imad ZARARI, Isabelle ZERLUTH.

Secrétaire de séance : Solange DIARD

Approbation du compte-rendu du CA du CCAS du 13 novembre 2013 : à l'unanimité

1. Finances – Budget Primitif 2014

Sur présentation du Président, il est proposé au Conseil d'administration de valider le budget primitif 2014, avec une subvention municipale portée de manière prévisionnelle à 25 000 €.

Section de fonctionnement

Dépenses

011. CHARGES A CARACTERE GENERAL	69 480
65. AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 300
TOTAL	75 780

Recettes

70. PRODUITS DES SERVICES	49 280
74. DOTATIONS, SUBVENTIONS	26 000
77. PRODUITS EXCEPTIONNELS	500
TOTAL	75 780

Section d'investissement

Dépenses

TOTAL	0
--------------	----------

Recettes

TOTAL	0
--------------	----------

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le Budget Primitif 2014.

2. Bilans

Fêtes de fin d'année : En cette fin d'année 57 colis concernant 70 personnes (colis gourmands) ont été distribués par des élus et des membres de la commission affaire sociale aux bourguisais de plus de 70 ans ne pouvant pas se déplacer au repas de fin d'année et s'étant inscrits en mairie.

1 boîte de pâtes de fruits et un rond de serviette personnalisé ont été offerts à chaque résident de la maison de retraite.

Le repas du dimanche 12 janvier 2014 a été servi par les élus à 248 convives de plus de 65 ans (gratuité pour les plus de 70 ans) salle Jacques Esterel.

Le coût de ces présents et du repas s'élève à 6.516.64 €. Merci aux personnes qui ont participé au bon déroulement de ces journées par des dons de fournitures, par l'élaboration de la décoration ou/et par leur présence.

Convention avec Noël et Partage – CCAS – Commune de Bourg-Argental : La convention de partenariat tripartite – Noël et Partage – CCAS et la Commune de Bourg-Argental – signée le 1^{er} janvier 2013 autorise le versement de la subvention pour l'année 2013.

Elle est de : 669.55 € (correspondant à 35 % de 1913.00 € (53 interventions)).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

La secrétaire de séance,

